

RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00143
Numéro SIREN : 338 444 417
Nom ou dénomination : SPORTECHNIC

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/008642



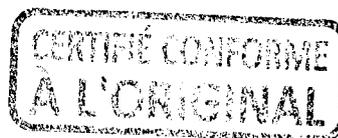
SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SADEC BOURGOIN
Immeuble Le Transalpin
17 avenue d'Italie
38300 BOURGOIN JALLIEU
Tel +33 (0)4 74 28 33 31
Fax +33 (0)4 74 28 46 29
Mail accueil.bourgoin@sadec-akelys.fr
www.sadec-akelys.fr

8642

**SPORTECHNIC
SAS AU CAPITAL DE 100.000 €
ZAC SAINT HUBERT
LES SAYES
38080 L'ISLE D'ABEAU
338 444 417 RCS VIENNE**

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS AU 29 FEVRIER 2020



Nos cabinets : Bourgoin-Jallieu • Cergy-Pontoise • Châlons-en-Champagne • Dijon • Lille • Lyon • Nancy • Nogent-sur-Seine • Paris
Pouilly-en-Auxois • Romilly-sur-Seine • Saint-Dié • Saint-Dizier • Sens • Strasbourg • Troyes • Vitry-le-François

Société SADEC - Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social - 19 avenue de Messine - 75008 Paris - Tél. +33 (0)1 53 53 58 00

Siège administratif - 6 rue du Général Sarrail - 10000 Troyes - Tél. +33 (0)3 25 80 66 80

SELAS au capital de 4.000.000 euros - RCS Paris 351 461 694 - SIRET 351 461 694 00439 - APE 6920 Z - N° TVA intracommunautaire : FR41351461694

SPORTECHNIC S.A.
BILAN ACTIF

Période du 01/03/2019 au 29/02/2020

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 29/02/2020 (12 mois)				Exercice précédent 28/02/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	719 973,02	448 101,62	271 871,40	11,20	309 773,04	12,70
Installations techniques, matériel & outillage industriels	77 632,70	65 488,06	12 144,64	0,50	18 572,06	0,76
Autres immobilisations corporelles	179 348,54	119 601,27	59 747,27	2,46	68 748,71	2,82
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	7 320,60		7 320,60	0,30	7 320,60	0,30
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	14 419,60		14 419,60	0,59	14 419,60	0,59
Prêts						
Autres immobilisations financières	48 540,67		48 540,67	2,00	48 737,26	2,00
TOTAL (I)	1 047 235,13	633 190,95	414 044,18	17,06	467 571,27	19,18
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	1 196 085,87	35 883,00	1 160 202,87	47,79	1 268 124,45	52,01
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	227 257,80		227 257,80	9,36		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 593,45		1 593,45	0,07	2 989,90	0,12
. Personnel						
. Organismes sociaux	166,59		166,59	0,01		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 005,50		3 005,50	0,12	23 439,47	0,96
. Autres	217 636,45		217 636,45	8,96	300 307,83	12,32
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	62 455,93	1 891,28	60 564,65	2,49	57 221,02	2,35
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	327 058,76		327 058,76	13,47	297 859,35	12,22
Charges constatées d'avance	16 161,05		16 161,05	0,67	20 820,03	0,85
TOTAL (II)	2 051 421,40	37 774,28	2 013 647,12	82,94	1 970 762,05	80,82
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 098 656,53	670 965,23	2 427 691,30	100,00	2 438 333,32	100,00

SPORTECHNIC S.A.
BILAN PASSIF

Période du 01/03/2019 au 29/02/2020

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 29/02/2020 (12 mois)		Exercice précédent 28/02/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000,00) Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	100 000,00	4,12	100 000,00	4,10
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	10 000,00	0,41	10 000,00	0,41
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	889 800,00	36,65	855 300,00	35,08
Report à nouveau	51,46	0,00	40,97	0,00
Résultat de l'exercice	122 927,66	5,06	184 510,49	7,57
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	1 122 779,12	46,25	1 149 851,46	47,16
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	218 260,65	8,99	272 820,24	11,19
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	6 509,33	0,27	5 879,33	0,24
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	789 662,05	32,53	733 648,71	30,09
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	74 922,06	3,09	71 157,31	2,92
. Organismes sociaux	46 095,99	1,90	62 756,80	2,57
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	57 098,72	2,35	27 864,54	1,14
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	47 944,85	1,97	55 280,05	2,27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	64 418,53	2,65	59 074,88	2,42
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	1 304 912,18	53,75	1 288 481,86	52,84
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	2 427 691,30	100,00	2 438 333,32	100,00

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 29/02/2020 dont le total est de 2 427 691,30 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 122 927,66 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2019 au 29/02/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/03/2018 au 28/02/2019.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 29 février 2020 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 29 février 2020. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, aura des impacts significatifs sur notre activité à partir du 1er janvier 2020. Ces impacts sont présentés par nature d'événement et leurs conséquences sur les postes du bilan et/ou du compte de résultat :

- Mise en place du chômage partiel
- Mise en place de restructuration des emprunts et le recours à des prêts garantis par l'Etat.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

INTEGRATION FISCALE :

Depuis le 01/03/2009, la société SPORTECHNIC est la filiale du groupe intégré avec la société CAJEMAR.

L'impôt constaté au titre de l'exercice correspond à celui qui aurait été payé par la société SPORTECHNIC en l'absence d'intégration fiscale.

SURETES REELLES :

Il n'a pas été établi d'inventaire des suretés réelles.

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	736 436		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	86 253		
Autres install., agencements, aménagements	30 410		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	149 546		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 002 645		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	7 321		
Autres titres immobilisés	14 420		
Prêts et autres immobilisations financières	48 737		11
TOTAL	70 477		11
TOTAL GENERAL	1 073 123		11

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions		16 463	719 973	719 973
Install. techniques, matériel, outillages industriels		8 620	77 633	77 633
Autres install., agencements, aménagements			30 410	30 410
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		608	148 939	148 939
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		25 691	976 954	976 954
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			7 321	7 321
Autres titres immobilisés			14 420	14 420
Prêts et autres immobilisations financières		208	48 541	48 541
TOTAL		208	70 281	70 281
TOTAL GENERAL		25 899	1 047 235	1 047 235

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	426 663	37 902	16 463	448 102
Install. techniques, matériel et outill. industriels	67 681	6 427	8 620	65 488
Installations, agencements divers	4 876	3 041		7 917
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	106 331	5 960	608	111 684
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	605 552	53 330	25 691	633 191
TOTAL GENERAL	605 552	53 330	25 691	633 191

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	37 902				
Install. tech., matériel, outill. industriels	6 427				
Installations, agencements divers	3 041				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	5 960				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	53 330				
TOTAL GENERAL	53 330				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	39 220	35 883	39 220	35 883
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	2 185	1 891	2 185	1 891
TOTAL Dépréciations	41 405	37 774	41 405	37 774
TOTAL GENERAL	41 405	37 774	41 405	37 774
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		35 883	39 220	
- financières		1 891	2 185	
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	48 541		48 541
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	227 258	227 258	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	167	167	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	3 006	3 006	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	103 419	103 419	
Débiteurs divers	115 810	115 810	
Charges constatées d'avance	16 161	16 161	
TOTAL GENERAL	514 362	465 821	48 541
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	218 261	55 836	162 424	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	789 662	789 662		
Personnel et comptes rattachés	74 922	74 922		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 096	46 096		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	57 099	57 099		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	47 945	47 945		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	6 509	6 509		
Autres dettes	64 419	64 419		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 304 912	1 142 488	162 424	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	54 560			
Emprunts et dettes contractés auprès associés	935			

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - CREDIT BAIL MOBILIER**

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine		97 642	97 642
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL		97 642	97 642
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		16 682	16 682
- Exercice		20 244	20 244
TOTAL		36 926	36 926
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		12 485	12 485
- à plus d'un an et cinq au plus		47 921	47 921
- à plus de cinq ans			
TOTAL		60 406	60 406
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an		46 085	46 085
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL		46 085	46 085
Montant pris en charge dans l'exercice			

NORD ISERE EXPERTISE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

2020

Période du 01/03/2019 au 29/02/2020

SAS SPORTECHNIC

ZAC Saint-Hubert - Les Sayes

38080 L' ISLE D ABEAU

Tél. 04 74 27 11 93

Fax. 04 74 27 11 94

APE : 4764Z-

Siret : 33844441700020

 **Sommaire****Rapport du CAC sur les comptes annuels**

Rapport du CAC sur les comptes annuels 28022020 2

Comptes Annuels 6

Bilan 7

Compte de résultat 9

Annexe 11

Rapport spécial du CAC sur les conv. réglementées 23

Rapport spécial du CAC sur les conventions réglementées 28022020 24

Rapport du CAC sur les comptes annuels 28022020

SAS SPORTECHNIC **Exercice clos le 29 février 2020**

A l'assemblée générale de la société par actions simplifiée SPORTECHNIC,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiée SPORTECHNIC relatifs à l'exercice clos le 29 février 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente le 25 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mars 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

- Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « autres éléments significatifs-COVID 19 » de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus.

Rapport du CAC sur les comptes annuels 28022020

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente arrêté le 15 octobre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Rapport du CAC sur les comptes annuels 28022020

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conduit à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*



Rapport du CAC sur les comptes annuels 28022020

- *Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

*Fait à Bourgoin-Jallieu,
Le 15 octobre 2020*

*Pour la SA NORD ISERE EXPERTISE
Patrick DEVILLARD
Commissaire aux Comptes*

NORD ISERE EXPERTISE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes Annuels



Bilan

SPORTECHNIC S.A.

29/02/2020

Bilan

ACTIF	Exercice clos le 29/02/2020 (12 mois)			Exercice précédent 28/02/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	719 973	448 102	271 871	309 773	- 37 902
Installations techniques, matériel et outillage industriels	77 633	65 488	12 145	18 572	- 6 427
Autres immobilisations corporelles	179 349	119 601	59 747	68 749	- 9 002
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	7 321		7 321	7 321	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	14 420		14 420	14 420	
Prêts					
Autres immobilisations financières	48 541		48 541	48 737	- 196
TOTAL (I)	1 047 235	633 191	414 044	467 571	- 53 527
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	1 196 086	35 883	1 160 203	1 268 124	- 107 921
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	227 258		227 258		227 258
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	1 593		1 593	2 990	- 1 397
. Personnel					
. Organismes sociaux	167		167		167
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 006		3 006	23 439	- 20 433
. Autres	217 636		217 636	300 308	- 82 672
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	62 456	1 891	60 565	57 221	3 344
Disponibilités	327 059		327 059	297 859	29 200
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	16 161		16 161	20 820	- 4 659
TOTAL (II)	2 051 421	37 774	2 013 647	1 970 762	42 885
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 098 657	670 965	2 427 691	2 438 333	- 10 642



Bilan

SPORTECHNIC S.A.

29/02/2020

Bilan (suite)

PASSIF	Exercice clos le 29/02/2020 (12 mois)	Exercice précédent 28/02/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	100 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	10 000	10 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	889 800	855 300	34 500
Report à nouveau	51	41	10
Résultat de l'exercice	122 928	184 510	- 61 582
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 122 779	1 149 851	- 27 072
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
· Emprunts	218 261	272 820	- 54 559
· Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
· Divers			
· Associés	6 509	5 879	630
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	789 662	733 649	56 013
Dettes fiscales et sociales			
· Personnel	74 922	71 157	3 765
· Organismes sociaux	46 096	62 757	- 16 661
· Etat, impôts sur les bénéfices			
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	57 099	27 865	29 234
· Etat, obligations cautionnées			
· Autres impôts, taxes et assimilés	47 945	55 280	- 7 335
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	64 419	59 075	5 344
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	1 304 912	1 288 482	16 430
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 427 691	2 438 333	- 10 642

Annexe

SPORTECHNIC S.A.

29/02/2020

Annexes Legales 20

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 29/02/2020 dont le total est de 2 427 691,30 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 122 927,66 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2019 au 29/02/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/03/2018 au 28/02/2019.

SPORTECHNIC S.A.

29/02/2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

Annexe

SPORTECHNIC S.A.

29/02/2020

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Annexe

SPORTECHNIC S.A.

29/02/2020

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 29 février 2020 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 29 février 2020. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, aura des impacts significatifs sur notre activité à partir du 1er janvier 2020. Ces impacts sont présentés par nature d'évènement et leurs conséquences sur les postes du bilan et/ou du compte de résultat :

- Mise en place du chômage partiel
- Mise en place de restructuration des emprunts et le recours à des prêts garantis par l'Etat.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce

Annexe

SPORTECHNIC S.A.

29/02/2020

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELLE

INTEGRATION FISCALE :

Depuis le 01/03/2009, la société SPORTECHNIC est la filiale du groupe intégré avec la société CAJEMAR.

L'impôt constaté au titre de l'exercice correspond à celui qui aurait été payé par la société SPORTECHNIC en l'absence d'intégration fiscale.

SURETES REELLES :

Il n'a pas été établi d'inventaire des suretés réelles.



Annexe

SPORTECHNIC S.A.

29/02/2020

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pat à pat
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	736 436		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	86 253		
Autres install., agencements, aménagements	30 410		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	149 546		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 002 645		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	7 321		
Autres titres immobilisés	14 420		
Prêts et autres immobilisations financières	48 737		11
TOTAL	70 477		11
TOTAL GENERAL	1 073 123		11

	Diminutions Par virement de pat à pat	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions		16 463	719 973	719 973
Install. techniques, matériel, outillages industriels		8 620	77 633	77 633
Autres install., agencements, aménagements			30 410	30 410
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		608	148 939	148 939
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		25 691	976 954	976 954
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			7 321	7 321
Autres titres immobilisés			14 420	14 420
Prêts et autres immobilisations financières		208	48 541	48 541
TOTAL		208	70 281	70 281
TOTAL GENERAL		25 899	1 047 235	1 047 235

Annexe

SPORTECHNIC S.A.

29/02/2020

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	426 663	37 902	16 463	448 102
Install. techniques, matériel et outill. industriels	67 681	6 427	8 620	65 488
Installations, agencements divers	4 876	3 041		7 917
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	106 331	5 960	608	111 684
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	605 552	53 330	25 691	633 191
TOTAL GENERAL	605 552	53 330	25 691	633 191

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	37 902				
Install. tech., matériel, outill. industriels	6 427				
Installations, agencements divers	3 041				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	5 960				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	53 330				
TOTAL GENERAL	53 330				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Annexe

SPORTECHNIC S.A.

29/02/2020

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	39 220	35 883	39 220	35 883
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	2 185	1 891	2 185	1 891
TOTAL Dépréciations	41 405	37 774	41 405	37 774
TOTAL GENERAL	41 405	37 774	41 405	37 774
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		35 883	39 220	
- financières		1 891	2 185	
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Annexe

SPORTECHNIC S.A.

29/02/2020

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	48 541		48 541
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	227 258	227 258	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	167	167	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	3 006	3 006	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	103 419	103 419	
Débiteurs divers	115 810	115 810	
Charges constatées d'avance	16 161	16 161	
TOTAL GENERAL	514 362	465 821	48 541
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	218 261	55 836	162 424	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	789 662	789 662		
Personnel et comptes rattachés	74 922	74 922		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 096	46 096		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	57 099	57 099		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	47 945	47 945		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	6 509	6 509		
Autres dettes	64 419	64 419		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 304 912	1 142 488	162 424	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	54 560			
Emprunts et dettes contractés auprès associés	935			

Annexe

SPORTECHNIC S.A.

29/02/2020

8 - AUTRES TABLEAUX



Annexe

SPORTECHNIC S.A.

29/02/2020

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	114 217
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	114 217

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 302
Dettes fiscales et sociales	145 612
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	199 913

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	16 161	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	16 161	

Commentaires:

9.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	1 000	100,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice		

Commentaires:



Annexe

SPORTECHNIC S.A.

29/02/2020

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité		Montant
Ventes de marchandises		5 765 204
Ventes de produits finis		
Prestations de services		3 887
	TOTAL	5 769 091

Répartition par marché géographique		Montant
France		5 769 091
Etranger		
	TOTAL	5 769 091

**SPORTECHNIC
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : ZAC SAINT-HUBERT
LES SAYES
38080 L'ISLE D'ABEAU
338 444 417 RCS VIENNE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 NOVEMBRE 2020**

**PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 29 FEVRIER 2020**

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 29 février 2020 s'élevant à 122.927,66 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	122.927,66 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	51,46 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	122.979,12 euros
A titre de dividendes	120.000,00 euros
Soit 120,00 euros par action	
Le solde	2.979,12 euros

Pour un montant de 2.900,00 euros au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 892.700,00 euros et pour un montant de 79,12 euros au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 79,12 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 3 novembre 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune); la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 28 février 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 720,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 28 février 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 119.280,00 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 28 février 2019 :

150.000,00 euros, soit 150,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 900,00 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 149.100,00 euros

Exercice clos le 28 février 2018 :

130.000,00 euros, soit 130,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 780,00 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 129.220,00 euros

Exercice clos le 28 février 2017 :

80.000,00 euros, soit 80,00 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 480,00 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 79.520,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 NOVEMBRE 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
La présidente
Marjorie BROCAL**

